

CONCESSION DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF à la société SAUR

Rapport sur le Prix et la Qualité du Service

EXERCICE 2024

Rappel du contexte contractuel et réglementaire :

Le mode de gestion est la délégation de service public (DSP) par affermage : la Ville a confié à SAUR, l'exploitation de son système d'assainissement pour la période courant du 1^{er} janvier 2013 au 31 décembre 2024 ; un avenant de prolongation d'une année a été passé pour l'exercice 2025 (dernière année du contrat).

Cadre réglementaire:

- **art. L.2224-5 du CGCT** : Le Maire présente un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'eau potable et/ou d'assainissement
 - Le rapport est transmis au Préfet et mis à la disposition du public
 - La compétence « eau potable » a été transférée au Syndicat départemental Vendée Eau

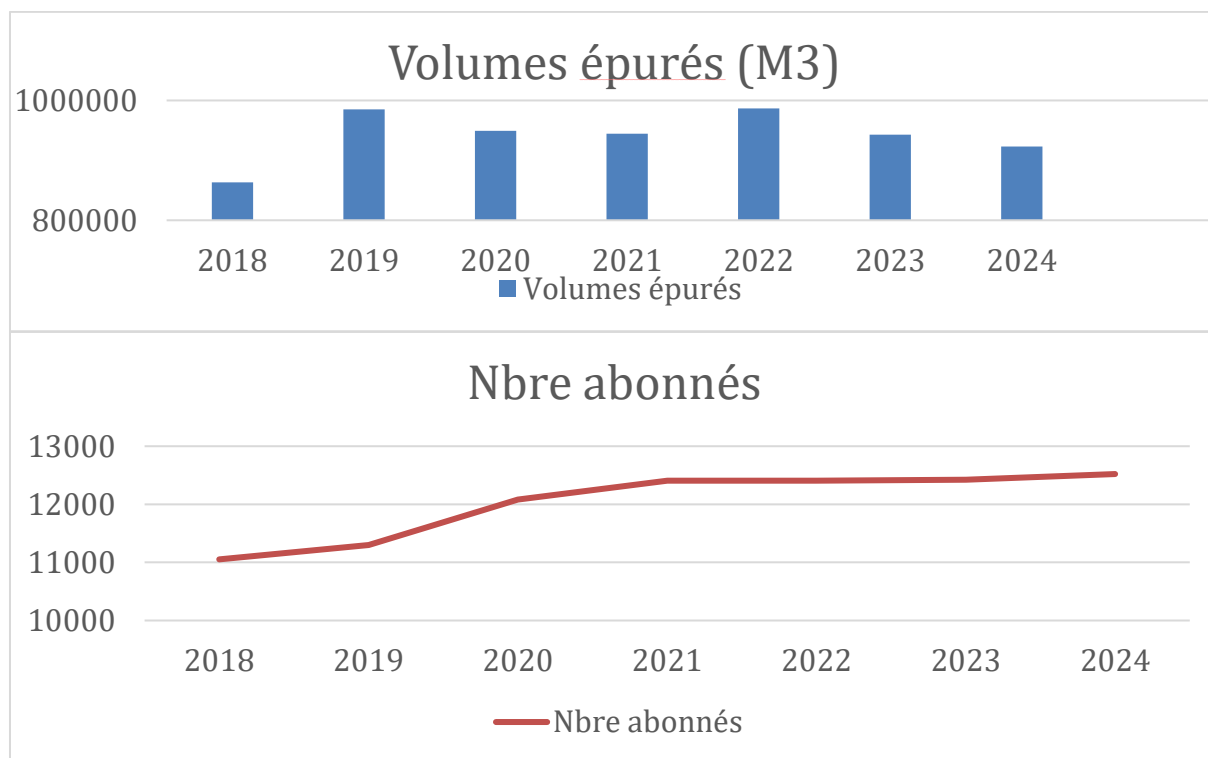
- **art. L1411-3 du CGCT** : Le Conseil examine le rapport annuel du délégataire pour contrôler le respect des obligations contractuelles et réglementaires, ainsi que les comptes du délégataire

La Commission Consultative des Services Publics Locaux et la Commission de Contrôle Financier se sont réunies le 4 septembre 2025.

Vision d'ensemble du service

- **Le patrimoine en gestion:**
 - ✓ 1 station d'épuration de capacité 41 000 eq Hab
 - ✓ 164 km de conduites dont 13 km de réseau sous vide
 - ✓ 30 postes de relevage

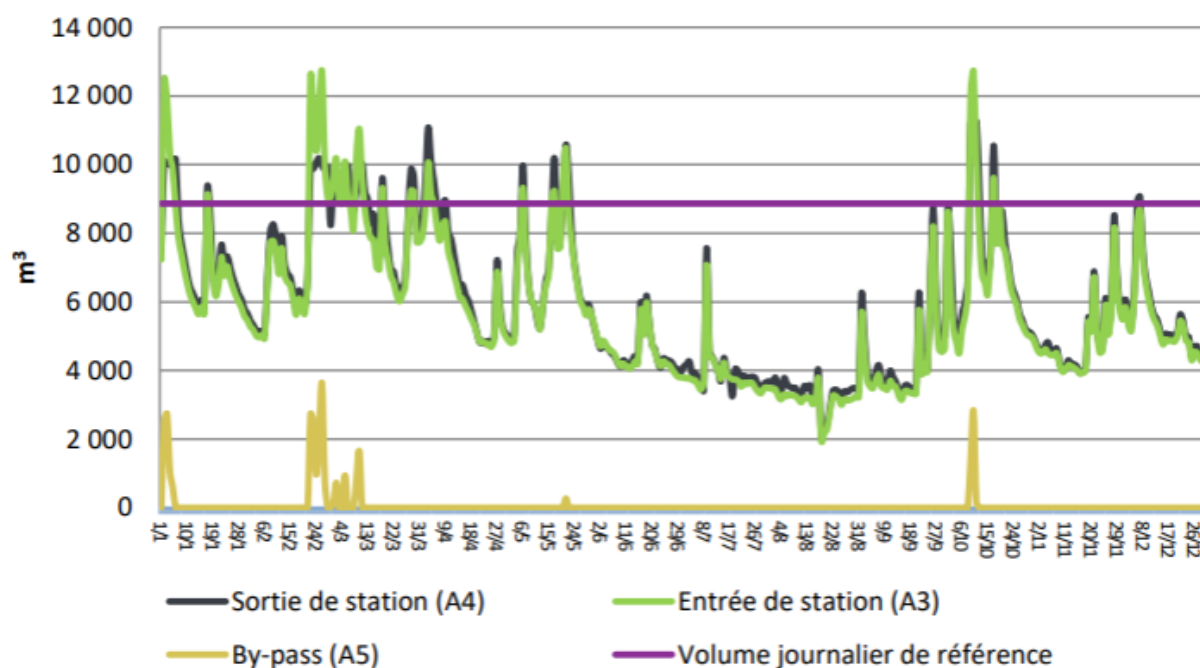
- **Les chiffres clés pour 2024**
 - ✓ 12 521 clients raccordés (+0,9% / 2021)
 - ✓ Volumes assujettis en 2022: 922 912 M3 (-2,1%)
 - ✓ Boues évacuées: 330 tonnes matières sèches



Les évènements remarquables de 2024

L'année 2024 a été marquée par des précipitations particulièrement abondantes sur le début de l'année.

Dans ces conditions météorologiques de pluies intenses et de nappe haute, la capacité hydraulique de la station a été dépassée et le bypass de la station sollicité. A noter qu'un dépassement de la capacité a également eu lieu en cours du mois d'octobre (tempête Kirk).



La qualité du traitement

- 52 bilans journaliers réalisés en 2024
- 100% de taux de conformité
- Fonctionnement satisfaisant de la station du point de vue de la charge organique
- Plusieurs dépassements de la charge hydraulique en période pluvieuse hivernale (JAN, FEV et OCT), liés aux apports d'Eaux Parasites d'Infiltration:
 - Déversements dans le réseau d'eaux pluviales au point A1 « PR Bois du Breuil »
 - Déversements au by-pass de la station au point A5

Interventions réalisées par l'exploitant en 2024:

- 1 196 contrôles de branchement, dont 148 présentant des défauts d'étanchéité (12%)

Étiquettes de lignes	Nombre de Type NC
EU dans EP	49
Rejets EU inconnus	10
Défaut d'étanchéité	120
EP dans EU	28
Autre	32
Fosse septique en service e	2
Absence de regard en limite	84
Total général	325

- 12,8 km d'hydrocurage (dont 11,5 programmés)
- 4,5 km de passage caméra
- 35 interventions de débouchage
- 52 nettoyages de postes de relevage
- Réparation de 1 casse sur conduites

Propositions d'amélioration:

- ✓ Reprise de l'étanchéité des bâches sur réseau sous vide (programme de travaux engagé)

Indicateurs de performance

- Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux: **91/120**
(doit être > à 40 pour respecter la réglementation en vigueur)
- Indice de connaissance des rejets au milieu naturel: **50/120**
- Conformité des équipements d'épuration: **100%**
- Conformité sur l'évacuation des boues: **100%**

Tarification et recettes du service

Les recettes théoriques sont calculées sur la base de l'assiette de facturation (nombre d'usagers et volumes facturés) à laquelle est appliqué le tarif de la collectivité.

La part collectivité est établie par tranches :

- De 1 à 40 m³
- Au-delà de 40 m³
- Éventuellement une tarification spéciale pour les industriels (notamment ROLMER, SARL BURGAUD GERARD et STE BICHON GL VIANDE)

Facture type 120 M3 :

BRANCHEMENT	COMPTEUR		Consommation m3	Information
	Numéro	Diamètre		
CHALLANS			120	Conso. simulée
TOTAL CONSOMMATION			120	

SPECIMEN	FACTURE N° Simulation		Tranche	Quantité	Prix / U	Consommation	Abonnement	TVA
Collecte et traitement des eaux usées	263,70 € HT	312,07 € TTC	m3	m3	€ HT	€ HT	€ HT	%
Abonnement part Communale		Année 2025					48,06	10,00
Abonnement part Saur		Année 2025					24,38	10,00
Consommation part Communale		Année 2025	1 à 40	40	0,1443	5,77		10,00
			41 à 120	80	1,9446	155,57		10,00
Consommation part Saur		Année 2025		120	0,4160	49,92		10,00

		Tranche	Quantité	Prix / U	Consommation	Abonnement	TVA	
Organismes publics	20,16 € HT	22,18 € TTC	m3	m3	€ HT	€ HT	%	
Consommation part Performance ASST - Loire-Bretagne		Année 2025		120	0,1680	20,16		10,00
56330193 COMMUNE DE CHALLANS ASSAINISSEMENT								

Total Facture	334,25 € TTC
----------------------	---------------------

HT soumis à TVA : 303,86 €
TVA sur les débits : 30,39 €

ABONNEMENT

Montant indépendant de la consommation correspondant à la mise à disposition des services et destiné à couvrir des charges fixes.

CONSOMMATION

Volume en m³ enregistré par le compteur entre deux relevés. Lorsqu'il n'a pas été possible de relever le compteur, la consommation peut être estimée. La consommation eau constitue la base de calcul de la collecte et du traitement des eaux usées.

Conformément à l'article L.441-3 du Code de Commerce, il sera appliqué à tout professionnel en situation de retard de paiement une indemnité forfaitaire de 40 euros pour frais de recouvrement.

ORGANISMES PUBLICS

Les Agences De l'Eau sont des établissements publics de l'Etat et ont pour mission de lutter contre les pollutions, gérer les ressources en eau et préserver les milieux aquatiques. La taxe intitulée **Voies navigables** [Sans titre] concerne les communes qui prélèvent ou rejettent de l'eau dans une voie navigable.

- Le prix de l'eau pour l'usager: 2,79 € TTC / M3 sur la base d'une consommation de 120 M3
- Evolution facture type 120 M3 : +3€80 / 2024 soit +1,15% (revalorisation rémunération exploitant)

Compte Annuel de Résultat d'Exploitation (CARE) du délégataire :

Rubrique	2021	2022	2023	2024
Personnel	133,3	139,4	141,0	217,1 ↗↗
Énergie	104,9	112,0	189,7	241,7 ↗↗
Produits de traitement	22,6	56,4	26,7	50,0 ↗↗
Analyses	5,0	5,9	7,7	7,3
Sous traitance	177,2	120,2	140,9	158,2 ↗
Fournitures	29,4	20,0	9,7	12,7
Impôts	16,6	16,3	14,2	14,8
Télécom	3,4	2,9	3,8	4,3
Véhicules	22,2	23,0	22,4	58,8 ↗↗
Informatique	41,8	110,0	9,3	14,3 ↗
Assurances	1,7	2,3	1,5	1,8
Locations, locaux	9,8	7,3	9,6	17,3 ↗↗
Divers	-6,4	10,1	5,1	3,8
Frais centraux	62,1	58,6	60,7	51,1 ↘
Garantie de renouvellement	43,1	103,7	138,3	60,0 ↘↘
Programme de renouvellement	25,5	26,4	28,5	29,6
Investissements domaine privé (amortissements)	22,4	21,0	21,5	23,8
Créances irrécouvrables	8,3	10,3	12,0	2,7 ↘↘
TOTAL	722,9	845,8	842,6	969,3 ↗
Résultat	(-128,1)	(-201,0)	(-174,0)	(-242,0)